



Appel à projets de recherche en partenariat avec l'École française de Rome

Période 2017-2021

L'EFR est heureuse de vous informer de l'ouverture d'un appel à projets de recherches en partenariat pour la période 2017-2021. Cet appel s'inscrit dans le cadre des quatre axes thématiques définis par son Conseil scientifique, qui structureront ses activités de recherche dans les cinq années à venir. Vous en trouverez une présentation sommaire ci-dessous.

Nous vous invitons à remplir le dossier joint et à le renvoyer sous format électronique avant le jeudi **28 janvier 2016 à 12h**, à l'adresse suivante : programmesrecherche@efrome.it.

Les projets seront évalués par les membres du Conseil scientifique. Toutes les recherches proposées doivent être menées en partenariat avec une ou plusieurs institutions, dont une relevant au moins d'un des pays où s'étendent ses activités. Une attention particulière sera portée aux programmes comportant un partenariat avec une ou plusieurs des autres écoles françaises à l'étranger (Casa de Velázquez, École française d'Athènes, École française d'Extrême Orient, Institut français d'archéologie orientale) et éventuellement une des UMIFRE de Méditerranée.

Nous attirons votre attention sur le fait que les propositions faites dans ce cadre doivent être d'un intérêt pour l'EFR et d'une ampleur susceptibles de justifier l'intégration dans la programmation quinquennale de notre établissement. Les initiatives nécessitant un appui scientifique et logistique plus ponctuel de sa part seront examinées au fil de l'eau chaque année lors des trois réunions de son Conseil scientifique (en mars, juin et novembre).

Axes quinquennal 2017-2021

Espaces et échanges

Cet axe porte d'une part sur les processus sociaux, culturels, économiques, historiques, juridiques et politiques de constitution, de différenciation et de recompositions des territoires en Italie et dans l'espace méditerranéen. Il s'agit de penser les espaces et les peuplements à partir de leur diversité, des effets d'emboîtement, de juxtaposition et de frontières.

Il s'intéresse d'autre part aux échanges, aux circulations, aux mobilités, en eux-mêmes comme dans la manière dont ils peuvent contribuer à restructurer les espaces.

Plusieurs thèmes peuvent être envisagés :

- La manière dont les sociétés élaborent les instruments politiques, économiques et culturels de leur implantation spatiale, depuis la préhistoire jusqu'à nos jours, et comment se constituent et se recomposent les réseaux, les centralités et les périphéries.
- Les héritages, les pratiques mémorielles et patrimoniales qui "identifient", distinguent et protègent les différents territoires.
- Les instruments d'appréhension et d'appropriation des territoires (bornage, cartographie, représentations ou traités...).
- L'étude d'espaces spécifiques : les milieux urbains et leurs relations avec les zones rurales, littorales ou zones de montagne ; leur aménagement et leur exploitation.
- Les phénomènes migratoires et de déplacement.
- L'élaboration de droits liés à la mobilité, au commerce, au territoire...
- L'analyse des circuits commerciaux, des transferts de cultures, de langues, de techniques.

Normes et sociétés

Les sociétés se singularisent par des normes, écrites ou non écrites : 1. les instruments de contrôle et d'uniformisation des individus, des collectivités et des communautés (statuts, lois, règlements...) ; 2. les critères d'inclusion et d'exclusion, de hiérarchisation et d'ordonnement du corps social (cens, parenté, mérites...) ; 3. les modes d'évaluation et de jugement (notations pédagogiques, critères esthétiques, systèmes de valeurs économiques ou éthiques...) ; 4. les moyens de communication et d'expression (langages, grammaires, cultures, systèmes musicaux...) ; etc.

L'axe « normes et sociétés » s'intéressera, à partir des sociétés méditerranéennes, aux institutions qui servent à produire ou inculquer ces normes (famille, école, administrations, autorités morales, églises, législateurs, partis et mouvements...), et aux moyens par lesquels les différentes composantes des sociétés font accepter ou imposent leur légitimité, de manière explicite ou implicite. Il prendra en compte notamment les procédés discursifs (rhétorique, arts, traditions) ou les contraintes sociales, juridiques ou disciplinaires (interdictions, sanctions, peines, violences, censures) qui sont consubstantielles à l'administration de la norme, au fonctionnement de l'État et aux différentes formes de « gouvernementalité ».

On s'interrogera enfin sur l'« application » de la norme, c'est-à-dire sur la façon dont elle est perçue et vécue, ce qui suppose une attention particulière aux rapports de domination, au genre, à la construction de l'espace public et aux différents processus d'acceptation, d'intériorisation, de différenciation, de réinterprétation, de contournement ou de transgression. La réflexion sur le « vécu » et l'« expérience » de la norme reflète la capacité des sociétés à produire des hiérarchies, des stratégies de distinction et des échelles de valeur s'exprimant dans le droit, la morale, les comportements, les idéologies ou la création. Elle permet enfin d'intégrer les constructions identitaires et d'appartenance collectives et individuelles.

Religions et sacré

Cet axe entend favoriser l'analyse du fait religieux et du rapport au sacré des sociétés anciennes et contemporaines, aussi bien dans leur dimension concrète que dans leurs représentations.

L'attitude des sociétés face à la mort constitue une première piste : mettant en œuvre les acquis de la recherche en histoire, en archéologie, en droit, en sciences sociales, on cherchera à mettre en lumière l'organisation des espaces funéraires et leur articulation avec les autres espaces urbains ou suburbains, le droit à la sépulture et la gestion des crises de mortalité. Une attention particulière sera portée aux stratégies familiales, à la mise en scène des hiérarchies sociales et à l'ensemble des pratiques et rituels funéraires.

L'espace méditerranéen a vu et voit se confronter divers univers religieux, qu'il s'agisse de la longue transition entre les systèmes païens antiques et la religion chrétienne, de la place des communautés juives dans les sociétés chrétiennes ou musulmanes, des contacts entre mondes chrétien et musulman, de la dialectique entre unité et diversités dans la chrétienté européenne. On pourra ainsi s'interroger sur :

- les contacts entre les différentes religions et la manière dont ils sont négociés, organisés, transgressés (conversions, affrontements, ...)
- les liens entre religions et États ; la question de la laïcité ;
- les phénomènes de « frontière religieuse » et la relation centre-périphérie, de manière comparée entre les différents ensembles religieux ;
- l'analyse des sanctuaires et des processus de sacralisation en lien avec la territorialité des religions, avec une attention possible pour les « objets sacrés mobiles » (reliques) ;
- les religions envisagées comme ensemble de pratiques, de rites et de spiritualités.

Arts et savoirs

Cet axe s'intéresse aux productions artisanales, artistiques, intellectuelles et scientifiques à travers une histoire culturelle, économique et sociale de l'Italie et de la Méditerranée occidentale. Il s'agira de recourir aux différents outils et méthodes de l'archéologie, de la philologie et des sciences historiques et sociales, pour éclairer les conditions d'élaboration et de production, les usages et les modes de circulation des œuvres et des savoirs en fonction des acteurs, des milieux, des outils et des pratiques sur le temps long.

Par le prisme des acteurs, il sera possible d'étudier non seulement les agents de la création artistique, les figures professionnelles et les médiateurs des savoirs, mais aussi leurs clients ou commanditaires, dans une dimension individuelle et collective, en évaluant le rôle de chacun dans les processus d'apprentissage, de conservation ou d'innovation. Les aspects économiques seront abordés notamment à travers la place de l'artiste dans le commerce des arts.

Une approche dynamique des milieux invitera à observer non seulement la place et les formes des structures de productions matérielles, mais aussi les lieux du savoir (ateliers, écoles, palestres, monastères, universités, villes universitaires, lieux de traduction), les institutions, tout en tenant compte des circulations et des échanges. Une histoire du sensible permettra d'élargir à la notion de paysage pour traiter la question de la perception des arts.

Une approche des outils et des pratiques envisagera l'évolution des techniques et la constitution des savoirs, en s'attachant à la question de leur définition et de leurs frontières. Elle s'intéressera à la place des arts, tout genre confondu, dans les formations et dans la société en général, en s'interrogeant sur leur utilisation dans l'affirmation du pouvoir et des identités, et posera la question de l'engagement politique, de la résistance, de la contestation et de l'idéologie dans les arts. La dimension économique et technique pourrait apparaître dans la matérialité des œuvres, les métiers ou l'industrie du manuscrit, du livre ou des supports numériques.

Proposition de projet en partenariat avec l'EFR pour la période 2017-2021

- Intitulé
- Responsables [précisez votre appartenance institutionnelle et, le cas échéant, si vous avez déjà été coresponsable(s) de programme(s) à l'EFR, en mettant en évidence les résultats de ce(s) programme(s) (15 lignes max.)]
- Bref CV (1 page) du ou des responsables du projet
- Résumé du projet (10 lignes max.)
- État de l'art (0,5 page max.)
- Intérêt scientifique/renouvellement apporté par le projet (2 pages max.)
- Objectifs et réalisations (1 page max.)
- Programme/calendrier de réalisation
- Intérêt du projet pour l'EFR (15 lignes max.)
- Partenaires (précisez si les institutions d'appartenance des partenaires participeront au plan de financement)
- Budget prévisionnel et plan de financement

Dépenses prévisionnelles	Subventions demandées à l'EFR et aux autres institutions	Subventions déjà obtenues	Autres types d'aide sollicitée* (logement, transport, personnel, etc.)
Total	Total	Total	

* Donner dans la mesure du possible une évaluation approximative du coût représenté par ces aides.